

La France insoumise

**À Jérôme Saddier
Président d'ESS France
34, rue Vignon
75009 Paris**

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir et motivation que notre mouvement répond à vos questions sur la conception et la vision que nous portons de l'économie sociale et solidaire.

Nous sommes évidemment à votre disposition pour tout nouvel échange et débat.

Quelle est la vision du monde que l'ESS exprime ?

L'économie sociale et solidaire incarne à nos yeux un projet humaniste d'émancipation, d'égalité, de solidarité et de démocratie directe. Elle donne le pouvoir de décider ensemble aux femmes et aux hommes dans toutes les sphères de la société : éducation, travail, territoires, consommation... Et ce, à partir de deux affirmations politiques majeures. Premièrement, elle implique des choix collectifs au nom de l'égalité des intelligences plutôt que des décisions solitaires au nom des inégalités de patrimoine. Deuxièmement, elle constitue une école civique, qui refuse la grande séparation entre le monde de la cité politique où le vote permet un contrôle occasionnel des élus et le monde de l'entreprise où les collectifs de travail suivent des ordres indiscutés.

En nous appuyant sur les valeurs et les idées développées dans notre programme l'Avenir en commun, nous défendons donc une économie sociale et solidaire à dimension collective, émancipatrice, à finalité sociale et écologique. Nous la concevons comme un ensemble d'acteurs et collectifs citoyens actifs dans la société dans l'optique du progrès et de la justice sociale pour tous.

Nous ne défendons cependant pas le remplacement de l'État dans ses missions, ni la compensation de ses défaillances par le biais de privatisations, et encore moins l'assimilation de l'économie sociale et solidaire à une forme d'accumulation capitaliste sous vernis social.

Nous portons plutôt une vision de développement en co-construction entre acteurs publics et privés sur les territoires s'inscrivant dans une capacité d'expérimenter et de pérenniser des manières d'agir et de concevoir la politique publique et le développement économique, social et environnemental de façon émancipatrice. Pour cela, nous positionnons l'ESS entre quatre principes intangibles et complémentaires :

- La concertation de l'ensemble des parties prenantes ;
- La représentation de toutes et tous dans les décisions ;
- La copropriété des outils collectifs ;
- La prise en compte des besoins et des aspirations des bénéficiaires, clients ou usagers et en les mettant au centre du projet collectif.

Le statut juridique ne fait certes pas foi sur toute la ligne mais contribue fortement à la mise en œuvre des valeurs de l'ESS, en permettant de construire des balises lisibles et identifiables. C'est pourquoi nous reconnaissons prioritairement les associations, mutuelles, SCOP et SCIC comme les statuts juridiques à privilégier.

L'ESS est aujourd'hui traversée par des contradictions qui mettent en difficulté son projet de transformation. Depuis une bonne dizaine d'années, nombre d'entrepreneurs se réclamant de l'ESS, au nom de « l'entrepreneuriat social », obéissent à loi du marché, à l'aune de « la concurrence libre et non faussée » et sont à des milliers de kilomètres de nos valeurs fondamentales, tant sur le plan de la gouvernance que sur celui de la recherche de profits... et non de l'utilité publique, de l'intérêt général et des communs qui se doivent par ailleurs d'être impérativement liés à la démocratie sociale.

L'ESS se doit d'être un outil central de la transformation sociale et démocratique et de la bifurcation écologique. C'est pourquoi nous défendons la création de pôles publics, en particulier dans les domaines de l'énergie, des transports et de la santé. Ces pôles publics du XXIe siècle devront articuler services publics et initiatives citoyennes, associatives et coopératives, afin de déployer un système fondé sur l'autogestion de leurs activités par les citoyennes et les citoyens.

Quel héritage et projet républicain l'ESS porte-t-elle ?

L'émergence de la République, tout au long du XIXe siècle, a été l'objet de nombreux débats et d'actions autour de la question de la démocratie et du pouvoir des citoyens. À l'ombre des ateliers, les mutuelles ou les coopératives ont montré une autre voie pour produire de la valeur. Dans la lumière révolutionnaire, les soulèvements de 1830, de 1848, de la Commune de Paris ou de 1917 ont posé la question de la démocratie au travail, entre occupations, réquisitions ou innovations juridiques comme les sociétés anonymes à participation ouvrière.

L'ESS porte à nos yeux les valeurs fondamentales de la République à l'image de Jaurès, qui affirmait en 1893 que «... que le socialisme proclame que la République politique doit aboutir à la République sociale, c'est parce qu'il veut que la République soit affirmée dans l'atelier comme elle est affirmée ici ; c'est parce qu'il veut que la nation soit souveraine dans l'ordre économique pour briser les privilèges du capitalisme oisif, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain. »

C'est pourquoi nous sommes attachés à ce que les actrices et les acteurs de l'ESS portent dans leurs projets et les actions, au quotidien comme dans leurs perspectives, les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qui s'incarnent aujourd'hui dans les pratiques de la démocratie sociale, de l'engagement citoyen et de l'intérêt général.

Dans cet objectif, nous défendons la nécessité de remettre la constitution française entre les mains du peuple et soutenons la co-construction d'une 6^e République se basant sur le pouvoir d'initiative populaire dans tous les pans de la société. Associations d'éducation populaire, régies de quartier, Amap, recycleries, habitat coopératif, coopératives de consommation autogérées... : nous favoriserons une articulation intelligente entre les pouvoirs publics et toutes ces alternatives concrètes qui dessinent le chemin de la transition. Nous défendrons les « communs » et chercherons à en généraliser le champ. Un « commun » est défini par la ressource collective qu'il recoupe (l'eau, le foncier agricole, etc.), la communauté disposée en réseau qui l'utilise (usagers, paysans, etc.) et le mode de gouvernance (méthode collective de décision rassemblant l'ensemble des acteurs impactés ou impactant, comme dans les SCIC). Chaque ressource est différente et varie en fonction de sa taille. Une autoroute n'est pas un jardin partagé qui, lui-même, diffère d'un bien commun comme l'eau. Ainsi, à chaque secteur précis devra correspondre le mode de propriété collective adéquat, de proximité, local ou national.

Comment transformer nos modes de production, de consommation ?

La bifurcation écologique de la production est un processus technique. Celui-ci nécessite de modifier les lignes de production et son organisation à l'intérieur des entreprises et au niveau de leurs territoires d'implantation et des territoires de vie de leurs salariés et de leurs familles. Les salariés sont à nos yeux les meilleurs connaisseurs de leur outil de travail. Ils sont les principaux moteurs de la bifurcation. C'est pourquoi la planification écologique devra leur donner du pouvoir

au sein de l'entreprise. Le pouvoir des salariés au sein des entreprises permettra de poser et de trancher les questions concrètes posées par la transition écologique. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire, notamment les coopératives, seront fortement soutenues.

La force de l'ESS de transformation est celle d'articuler démocratie et finalité de la production.

Les coopératives sont à notre connaissance les meilleurs outils permettant d'amorcer les prémices d'une révolution sociale et citoyenne. Faciliter, voire accélérer les reprises des entreprises en coopérative par les salariés est un axe central de transformation.

À l'heure de l'urgence écologique, il est également important de réhabiliter le droit d'usage face à la propriété privée exclusive par de nouveaux modes de gestion commune. Wikipédia, les licences libres ou encore les jardins et les bibliothèques partagés sont des communs car les citoyen·ne·s qui en ont l'usage se dotent de règles communes, développent la ressource et l'entretiennent. Ces citoyens-usagers ne sont plus de simples consommateurs mais de véritables acteurs.

Le développement de nouveaux communs permettra de mieux préserver et gérer certaines ressources (semences paysannes, foncier agricole, unités de production d'énergies locales, eau...). Dans cette perspective, la législation devra être renforcée pour favoriser la création, la pérennité et la gestion de ces communs.

Nous envisageons la transformation radicale des moyens de production et des pratiques de consommation fondée sur l'intérêt général et l'utilité publique. Le service public de demain devra s'appuyer sur l'engagement de l'État et des collectivités territoriales pour des pôles publics engagés dans la bifurcation écologique dont les décisions devront être validées, à tous les échelons par les usagers et les salariés. Dans cette démarche, les initiatives citoyennes et coopératives devront être des atouts prioritaires, faisant des acteurs de l'ESS des partenaires privilégiés des politiques publiques. Les sociétés coopératives d'intérêt collectif devront en être des exemples de premier plan, car elles sont la démonstration qu'une démocratie sociale active est possible.

Quel rôle de l'ESS dans la construction d'une société plus fraternelle ?

Pour sortir d'une niche et bousculer les normes économiques dominantes, l'économie sociale et solidaire doit être plus reconnue par les pouvoirs publics. Cette institutionnalisation qui est déjà à l'œuvre (le secteur du réemploi, les contrats à impact social et les clauses sociales dans les marchés publics) lui permet de se faire connaître, de prendre de l'ampleur, d'obtenir un cadre légal adéquat, des financements... Mais elle a aussi son revers de la médaille: on observe qu'en s'institutionnalisant, l'économie sociale s'imprègne des normes dominantes et perd parfois son ambition de transformation sociale.

Il nous semble essentiel de combattre cette instrumentalisation qui lisse les angles et les visions trop subversives pour répondre au diktat de l'économie capitaliste néo-libérale.

Il est possible d'envisager une institutionnalisation positive, c'est-à-dire sans perte de valeurs.

Au sein de cette société à dominante capitaliste, l'économie sociale et solidaire doit continuer à frayer son chemin. Elle se situe à la fois sur les expérimentations encore en friche : elle avance, par essai-erreur, invente de nouvelles manières de produire, de consommer, de travailler. Mais elle ne doit pas avoir pour seule ambition de débroussailler les chemins : elle doit aussi, ici et maintenant, prendre de la place, transformer radicalement la société, imposer de nouvelles règles du jeu et devenir alors instituante.

Si l'économie sociale et solidaire se contente de réparer les dégâts du système économique, elle ne fait que renforcer ce même système et lui donne même un supplément d'âme. Si elle vise sans répit la transformation et l'innovation, elle risque de laisser de côté la souffrance des plus démunis.

D'où l'importance lorsqu'elle mène des activités par et pour celles et ceux qui sont le plus en difficulté, d'assumer et revendiquer ces deux ambitions à la fois comme deux faces d'une même

pièce : transformer en réparant, réparer en transformant. C'est être solidaire, dans la résistance et dans l'alternative.

L'économie sociale et solidaire doit assumer que ses relations avec l'État sont de l'ordre de la «coopération conflictuelle».

D'un côté elle continue, quand cela lui semble opportun dans une dynamique d'intérêt général, de travailler avec les pouvoirs publics. Mais elle se rend aussi compte des espoirs déçus face aux promesses du social-libéralisme et des gouvernements successifs.

D'un autre, certains acteurs de l'ESS remettent plus radicalement en question à la fois le marché et l'État pour proposer un autre imaginaire politique.

En tant que mouvement politique et avec l'espoir de créer des ponts, nous regardons donc avec intérêt toutes les expériences où d'autres modes de vie, de production et de travail se construisent.

Face à la tyrannie de l'imaginaire néolibéral nous rappelant sans cesse qu'il n'y a pas d'alternative, l'économie sociale et solidaire et l'ensemble de ses acteurs doivent permettre à l'ensemble de la société de renouer avec une certaine utopie.

Nous soutenons toutes les associations citoyennes dont l'exigence sociale, environnementale, démocratique et laïque œuvrent pour cette société fraternelle. Et plutôt que de les considérer comme des prestataires de service, nous affirmons la nécessité de financements pérennes pour toutes ces structures qui placent l'humain d'abord.

Nous avons donc besoin de toutes ces énergies citoyennes pour co-construire l'action publique. Et plus que jamais nous avons besoin des ONG, des mouvements d'éducation populaire et des associations citoyennes pour co-construire le monde d'après.

Sans assumer une pensée différente, toutes les alternatives risquent bien d'être dérisoires.

Afin de ne pas se décourager face à l'ampleur de la tâche (viser la « transformation sociale et écologique » a de quoi intimider !), il importe de jongler entre différents niveaux de changement. Autrement dit, d'opérer une traduction entre les pratiques expérimentales et les propositions sociétales : parmi les activités observées au sein de l'économie sociale et solidaire, lesquelles relèvent de l'intérêt général ? Sur lesquelles le mouvement de l'économie sociale se met-il d'accord pour chercher à les étendre au-delà de ses propres acteurs ? Quelles propositions a-t-il à faire au reste de la société ? Comment articuler les secteurs productifs entre les mains de l'ensemble de la Nation et les secteurs productifs inscrits dans des espaces locaux de décision ? Autant d'interrogations qui invitent à débattre avec ESS France du triangle République – écologie – socialisme.

Hadrien Toucel et Clémence Guetté,
Coordinateurs du programme de Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle 2022